



Améliorer la compétitivité des PME

TITRE DU PROJET

Compétitivité et Innovation des Entreprises
des Villes Portuaires

ACRONYME DU PROJET

CIEVP

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Amélioration de la compétitivité des entreprises

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Augmentation de la compétitivité internationale des micros entreprises et PME dans les filières prioritaire transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Zone de coopération France-Italie

DURÉE DU PROJET

24 mois

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

Les villes portuaires constitutives du partenariat transfrontalier connaissent un flux important de visiteurs, qui y transitent dans le cadre de bateaux commerciaux, de croisière et de plaisance. L'offre économique des villes est souvent peu organisée pour satisfaire une demande commerciale importante, qui intervient notamment au cours d'un temps limité, à quelques heures autour d'une escale et dans un espace géographique limité, proche des quartiers portuaires.

le projet Compétitivité et Innovation des Entreprises des Villes Portuaires est porté par la Ville d'Ajaccio – Chef de file – et associe les 5 partenaires suivants :

- * l'Université de Corse ;
- * la Commune d'Alghero en Sardaigne ;



Améliorer la compétitivité des PME

- * la Commune de Portoferraio en Toscane ;
- * la Commune de Gènes en Ligurie ;
- * la Commune d'Antibes – Juan les Pins dans les Alpes-Maritimes.

Ce projet vise prioritairement à augmenter la compétitivité des entreprises situées en coeur de ces villes portuaires et à aider les entreprises du tourisme durable à relever le défis de l'élaboration d'une offre adaptée à cette demande, en mettant en oeuvre des moyens innovants.

La Commune d'Ajaccio – au travers de ce projet - a donc proposé aux Villes partenaires et au monde universitaire, l'instauration d'une gouvernance adaptée, notamment par l'association de ces entreprises à travers leurs organisations professionnelles et des parties-prenantes intervenants dans le cadre du développement économique de chaque territoire afin de travailler ensemble à l'amélioration de la compétitivité de ces entreprises.

Le projet prévoit l'élaboration d'un état des lieux de la relation entre les activités des ports et celles des centres urbains, ainsi que la détermination des besoins des usagers. Sur la base de ces états des lieux établis sur chaque territoire, des orientations seront définies pour la réalisation de plans d'actions locaux.

Des actions pilotes significatives seront mises en oeuvre dans chaque ville impliquée dans le projet, afin de permettre un meilleur accueil, une accessibilité renforcée et/ou la réalisation d'aménagements favorisant le développement des entreprises de la filière du tourisme durable. Au cours de la troisième phase du projet, une évaluation conclura un plan d'action conjoint transfrontalier pour l'amélioration de la compétitivité et de la capacité d'innovation des entreprises de la zone de coopération.

La Ville d'Ajaccio étant chef de file du projet, devra assumer son rôle de pilotage et de gestion du projet dans sa globalité et en assurer la réussite.

COÛT TOTAL DU PROJET

1 574 816,25 €



Améliorer la compétitivité des PME

**COÛT TOTAL ÉLIGIBLE DE
L'OPÉRATION PORTÉE PAR
LA COMMUNE D'AJACCIO**

379 125,95 €

**PLAN DE FINANCEMENT DE
L'OPÉRATION PORTÉE
PAR LA VILLE D'AJACCIO**

FEDER : 85% (PO MARITIME 2014/2020)
Commune d'Ajaccio: 15%

**CONTACT POUR PLUS
D'INFORMATIONS**

Direction des Affaires Européennes et Internationales de la
Ville d'Ajaccio - contact.daei@ville-ajaccio.fr

**Pour plus d'informations sur le projet CIEVP cliquez
[ici](#)**
